

Date de révision : 03/08/2018
Révision : 1

Recharge de butane Newport

Fabriqué au Royaume-Uni

Suivant le règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe II, amendé. Règlement de la Commission (UE) N° 2015/830 du 28 mai 2015.

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit Recharge de butane Newport
Taille du récipient 90 mL, 250 mL, 300 mL, 400 mL

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées À utiliser pour remplir les produits domestiques consommateurs de butane
Utilisations non recommandées À n'utiliser que pour les applications prévues.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Keen-Newport Global Limited
Unit 31 Kingfisher Court
Newbury
Berkshire
RG14 5SJ

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)1635 34600 (Lun-Ven 09:00-17:00)

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification (CE 1272/2008)
Dangers physiques Aérosol 1 - H222, H229
Risques pour la santé Non classé
Dangers pour l'environnement Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage**Pictogramme**

Mention d'avertissement
Mentions de danger

Danger
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Conseils de prudence
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P102 Tenir hors de portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3 : Composition informations sur les composants**3.2. Mélanges**

butane 30-60 %		
Numéro CAS : 106-97-8	Numéro CE : 203-448-7	Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119474691-32-XXXX
Ne contient aucune autre substance ou impureté qui influencerait la classification du produit.		
Classification Gaz extrêmement inflammable 1 - H220 Gaz sous pression (Liq.) - H280		Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE) F+ ; R12. Extrêmement inflammable.

isobutane 10-30 %		
Numéro CAS : 75-28-5	Numéro CE : 200-857-2	Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119485395-27-0000
Ne contient aucune autre substance ou impureté qui influencerait la classification du produit.		
Classification Gaz extrêmement inflammable 1 - H220 Gaz sous pression (Liq.) - H280		Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE) F+ ; R12. Extrêmement inflammable.

propane 10-30 %		
Numéro CAS : 74-98-6	Numéro CE : 200-827-9	Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2113486944-21-0000
Ne contient aucune autre substance ou impureté qui influencerait la classification du produit.		
Classification Gaz extrêmement inflammable 1 - H220 Gaz sous pression (Liq.) - H280		Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE) F+ ; R12. Extrêmement inflammable.

Le texte intégral de toutes les phrases R et les mentions de danger est indiqué à la Rubrique 16.

RUBRIQUE 4 : Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Informations générales	En cas de doute, consulter rapidement un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au personnel médical.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air libre et la maintenir au chaud et au repos dans une position dans laquelle elle peut respirer confortablement. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate ou ceinture. Consulter un médecin si les symptômes sont graves ou persistent.
Ingestion	Rincer la bouche à grande eau. Consulter un médecin si vous ne vous sentez pas bien. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical.
Contact cutané	Rincer à l'eau.
Contact avec les yeux	Enlever d'éventuelles lentilles de contact et ouvrir grand les yeux. Rincer à l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Protection des secouristes	Le personnel de premiers secours doit porter un équipement de protection approprié pendant une opération de sauvetage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Informations générales	La gravité des symptômes décrits dépendra de la concentration et de la durée de l'exposition.
Inhalation	La pulvérisation/le brouillard peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Du fait de la nature physique de ce produit, il est improbable qu'une ingestion se produise.
Contact cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation légère des yeux. Peut entraîner de l'inconfort.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques à l'attention du médecin Traitement symptomatique requis.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Le produit est inflammable. Éteindre avec de la mousse résistant à l'alcool, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée. Utiliser des moyens d'extinction appropriés contre l'incendie environnant.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser de jet d'eau comme moyen d'extinction, car ceci propagerait le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques Les récipients peuvent éclater violemment ou exploser s'ils sont chauffés, en raison d'une accumulation excessive de pression. Les récipients aérosols qui éclatent peuvent être propulsés d'un feu à grande vitesse. En cas de rupture d'une bombe aérosol, il convient de faire attention en raison de l'évacuation rapide du contenu sous pression et de l'agent propulseur. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique ou de combustion peuvent inclure les substances suivantes :
Gaz ou vapeurs nocifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection pendant la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, éviter de respirer les gaz ou les vapeurs. Évacuer la zone. Refroidir les récipients exposés à la chaleur en les vaporisant d'eau et les extraire de la zone en feu si cela est possible sans prendre de risques. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction du feu. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, vaporiser de l'eau pour disperser les vapeurs et protéger les personnes colmatant la fuite. Maîtriser l'eau de ruissellement en la confinant et en la maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution de l'eau, prévenir les autorités concernées.

Équipement spécial de protection pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements de pompier conformes à la Norme européenne EN 469 (y compris les bottes de protection et les gants) constitueront une protection de base pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter des vêtements de protection comme décrit dans la Rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune mesure ne doit être prise sans formation appropriée ou si elle implique un risque individuel. Ne pas toucher le produit répandu ni marcher dedans. Évacuer la zone. Risque d'explosion. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas fumer et s'assurer de l'absence d'étincelles, de flammes ou d'autres sources d'inflammation à proximité du lieu de déversement. Enlever rapidement tout vêtement souillé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter l'évacuation dans les égouts, les cours d'eau ou au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la Rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Ne pas fumer et s'assurer de l'absence d'étincelles, de flammes ou d'autres sources d'inflammation à proximité du lieu de déversement. Dans des conditions normales de manipulation et de stockage, les déversements des récipients aérosols sont peu probables. En cas de rupture d'une bombe aérosol, il convient de faire attention en raison de l'évacuation rapide du contenu sous pression et de l'agent propulseur. Petits déversements : Essuyer avec un chiffon absorbant et éliminer les déchets en toute sécurité. Déversements importants : Si le produit est soluble dans l'eau, diluer le déversement avec de l'eau et éponger à l'aide d'une serpillière. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber le déversement avec un matériau sec inerte et le placer dans un conteneur à déchets approprié. Rincer abondamment la zone souillée avec de l'eau. Laver soigneusement après un déversement. Pour l'élimination des déchets, consulter la Rubrique 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques**Référence à d'autres rubriques**

Pour la protection individuelle, consulter la Rubrique 8. Voir la Rubrique 11 pour plus d'informations concernant les risques pour la santé. Voir la Rubrique 12 pour plus d'informations concernant les risques écologiques. Pour l'élimination des déchets, consulter la Rubrique 13.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Précautions d'emploi**

À conserver hors de portée des enfants. Lire et respecter les recommandations du fabricant. Porter des vêtements de protection comme décrit dans la Rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Éviter d'exposer les récipients aérosols à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Le produit est inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas percer ou brûler même après usage. La vaporisation s'évapore et refroidit rapidement, et elle peut provoquer des engelures ou des brûlures en cas de contact avec la peau. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter l'inhalation des vapeurs et de la vaporisation/des brouillards.

Conseils généraux d'hygiène professionnelle

Laver rapidement en cas de souillure de la peau. Retirer les vêtements souillés. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Précautions pour le stockage**

Stockier à distance des matériaux incompatibles (voir Rubrique 10). À conserver hors de portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Tenir à l'écart des matériaux oxydants, de la chaleur et des flammes. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient fermé hermétiquement dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver les récipients debout. Protéger les récipients contre l'endommagement. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas stocker à proximité de sources de chaleur ou exposer à des températures élevées. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Classe de stockage

Stockage chimique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/Protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle****butane**

Limite d'exposition à long terme (TWA 8 heures) : WEL 600 ppm 1450 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes) : WEL 750 ppm 1810 mg/m³

isobutane

800 ppm (TWA/TLV)

propane

TLV (ACGIH) - 1000 ppm

WEL = Limite d'exposition professionnelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Conception appropriée	Prévoir une ventilation appropriée.
Protection des yeux/du visage	Éviter le contact avec les yeux. Déversements importants : Il convient de porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation des risques indique un contact possible avec les yeux.
Protection des mains	Aucune protection spécifique des mains n'est recommandée.
Mesures d'hygiène	Se laver soigneusement les mains après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi.
Protection respiratoire	Pas de recommandation spécifique. Assurer une ventilation adéquate. Déversements importants : Si la ventilation est insuffisante, porter une protection respiratoire appropriée.
Contrôles de l'exposition de l'environnement	Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol.
Couleur	Incolore.
Odeur	Gaz naturel
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	-11 °C
Point d'ébullition initial et plage	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Vitesse d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	2,73 bar à 20 °C
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif à la flamme	Oui
Propriétés comburantes	Non disponible.

9.2. Autres informations**Autres informations**

Gaz/vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les espaces confinés, en particulier au niveau du sol ou sous ce niveau.

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité****Réactivité**

Voir les autres sous-rubriques de cette rubrique pour plus de détails.

10.2. Stabilité chimique**Stabilité**

Stable à une température ambiante normale et si les recommandations d'utilisation sont respectées. Stable dans les conditions de stockage prescrites.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses**Possibilité de réactions dangereuses**

Les substances suivantes peuvent réagir fortement avec le produit :
Agents oxydants.

10.4. Conditions à éviter**Conditions à éviter**

Éviter d'exposer les récipients aérosols à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur

10.5. Matières incompatibles**Matières à éviter**

Aucune matière et aucun groupe de matières spécifiques ne sont susceptibles de réagir avec le produit pour engendrer une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux**Produits de décomposition dangereux**

Ne se décompose pas lors d'une utilisation et d'un stockage conformes aux recommandations. Les produits de décomposition thermique ou de combustion peuvent inclure les substances suivantes : Gaz ou vapeurs nocifs.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë - Par voie orale****Notes (DL₅₀ par voie orale)**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - Par voie dermique**Notes (DL₅₀ par voie dermique)**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - Par inhalation**Notes (CL₅₀ par inhalation)**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée**Données sur l'animal**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation des voies respiratoires**Sensibilisation des voies respiratoires**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation de la peau**Sensibilisation de la peau**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales**Génotoxicité - In vitro**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité CIRC	Aucun des ingrédients n'est répertorié ou exempté.
Toxicité pour la reproduction	
Toxicité pour la reproduction - Fertilité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction - Développement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique	
STOT - exposition unique	Non classé comme substance toxique pour un organe cible spécifique après une exposition unique.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée	
STOT - exposition répétée	Non classé comme substance toxique pour un organe cible spécifique après une exposition répétée.
Danger par aspiration	
Risque d'aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Informations générales	La gravité des symptômes décrits dépendra de la concentration et de la durée de l'exposition.
Inhalation	La pulvérisation/le brouillard peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Du fait de la nature physique de ce produit, il est improbable qu'une ingestion se produise.
Contact cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation légère des yeux. Peut entraîner de l'inconfort.
Voie d'exposition	Ingestion, inhalation, contact avec la peau et/ou les yeux.
Organes cibles	Pas d'organes cibles spécifiques connus.
Informations toxicologiques sur les ingrédients.	

butane

Toxicité aiguë - Par voie orale	
Notes (DL₅₀ par voie orale)	Techniquement non réalisable.
Toxicité aiguë - Par voie dermique	
Notes (DL₅₀ par voie dermique)	Techniquement non réalisable.
Toxicité aiguë - Par inhalation	
Toxicité aiguë par inhalation	1443,0 (LC ₅₀ vapeurs mg/l)
Espèces	Rat
Inhalation ETA (vapeurs mg/l)	1443,0
Corrosion/irritation cutanée	
Corrosion/irritation cutanée	Techniquement non réalisable.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Techniquement non réalisable.
Sensibilisation des voies respiratoires	

Sensibilisation des voies respiratoires Pas de données

Sensibilisation de la peau

Sensibilisation de la peau Techniquement non réalisable.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité - In vitro Négative.

Génotoxicité - In vivo Négative.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de données.

isobutane

Toxicité aiguë - Par voie orale

Notes (DL₅₀ par voie orale) Techniquement non réalisable.

Toxicité aiguë - Par voie dermique

Notes (DL₅₀ par voie dermique) Techniquement non réalisable.

Toxicité aiguë - Par inhalation

Toxicité aiguë par inhalation 800 000,0 (LC₅₀ gaz ppmV)

Espèces Rat

Inhalation ETA (gaz ppm) 800 000,0

Corrosion/irritation cutanée

Corrosion/irritation cutanée Techniquement non réalisable.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Techniquement non réalisable.

Sensibilisation des voies respiratoires

Sensibilisation des voies respiratoires Pas de données.

Sensibilisation de la peau

Sensibilisation de la peau Techniquement non réalisable.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité - In vitro Négative.

Génotoxicité - In vivo Négative.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Il n'existe pas de preuve que le produit peut provoquer le cancer.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

STOT - Exposition unique Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT - Exposition répétée Non classé

Inhalation	Activité cardiaque irrégulière.
	propane
Toxicité aiguë - Par voie orale Notes (DL₅₀ par voie orale)	Techniquement non réalisable.
Toxicité aiguë - Par voie dermique Notes (DL₅₀ par voie dermique)	Techniquement non réalisable.
Toxicité aiguë - Par inhalation Toxicité aiguë par inhalation (vapeurs CL₅₀ mg/l)	1443,0
Espèces	Rat
Inhalation ETA (vapeurs mg/l)	1443,0
Corrosion/irritation cutanée Corrosion/irritation cutanée	Techniquement non réalisable.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Techniquement non réalisable.
Sensibilisation des voies respiratoires Sensibilisation des voies respiratoires	Pas de données.
Sensibilisation de la peau Sensibilisation de la peau	Techniquement non réalisable.
Mutagenicité sur les cellules germinales Génotoxicité - In vitro Génotoxicité - In vivo	Négative. Négative.
Cancérogénicité Cancérogénicité	Il n'existe pas de preuve que le produit peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction Toxicité pour la reproduction - Fertilité Toxicité pour la reproduction - Développement	Filtration - NOAEC 3000 ppm, Inhalation, Rat Toxicité pour le développement : - NOAEC : 9000 ppm, Inhalation,

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

Écotoxicité	Non considéré comme étant dangereux pour l'environnement. Cependant, des déversements importants ou fréquents peuvent avoir des effets dangereux pour l'environnement.
12.1. Toxicité Toxicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Informations écologiques sur les ingrédients.	

Butane**Toxicité aquatique aiguë**

Toxicité aiguë - Poisson	CL ₅₀ , 96 heures : 49,9 mg/l, Poisson
Toxicité aiguë - Invertébrés aquatiques	CL ₅₀ , 48 heures : 69,43 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - Plantes aquatiques	EC ₅₀ , 96 heures : 19,37 mg/l, Algues

Isobutène

Toxicité En raison de sa nature physique, il n'est pas considéré que le produit présente un danger.

Toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - Poisson	CL ₅₀ , 96 heures : 49,9 mg/l, Poisson
Toxicité aiguë - Invertébrés aquatiques	CL ₅₀ , 48 heures : 69,43 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - Plantes aquatiques	EC ₅₀ , 96 heures : 19,37 mg/l, Algues

Propane**Toxicité aquatique aiguë**

Toxicité aiguë - Poisson	CL ₅₀ , 96 heures : 49,9 mg/l, Poisson
Toxicité aiguë - Invertébrés aquatiques	CL ₅₀ , 48 heures : 69,43 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - Plantes aquatiques	EC ₅₀ , 96 heures : 19,37 mg/l, Algues

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité La dégradabilité du produit est inconnue.

Informations écologiques sur les ingrédients.**Butane**

Phototransformation	Air - DT ₅₀ : 1906 jours
Biodégradation	Eau - Dégradation 100 : 385,5 heures

Isobutène

Persistance et dégradabilité	Non applicable.
Biodégradation	Eau - Demi-vie 100 : 6,9 jours

Propane

Phototransformation	Air - DT ₅₀ : 1906 jours
Biodégradation	Eau - Dégradation 100 : 385,5 heures

Date de révision : 03/08/2018
Révision : 1

Recharge de butane Newport

Fabriqué au Royaume-Uni

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage

Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les ingrédients.

Potentiel de bioaccumulation Coefficient de partage

butane

Le produit ne contient aucune substance présumée bioaccumulative.
log Pow : 2,89

Potentiel de bioaccumulation Coefficient de partage

isobutane

En raison du faible log kow, il n'est pas attendu d'accumulation dans les organismes.
log Pow : ~ 2,76

Potentiel de bioaccumulation Coefficient de partage

propane

En raison du faible log kow, il n'est pas attendu d'accumulation dans les organismes.
log Pow : ~ 3

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporeront facilement sur toutes les surfaces.

Informations écologiques sur les ingrédients.

Mobilité

butane

Aucune donnée.

Mobilité

isobutane

Aucune donnée.

Mobilité

propane

Aucune donnée.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Informations écologiques sur les ingrédients.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

butane

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

isobutane

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

propane

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets nocifs

Aucun connu.

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Informations générales**

Il est recommandé de réduire ou éviter autant que possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits autant que possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Lors de la manipulation des déchets, il convient de tenir compte des précautions de sécurité applicables à la manipulation du produit. Manipuler avec prudence les récipients vides qui n'ont pas été soigneusement nettoyés ou rincés. Les récipients vides ou les revêtements internes peuvent retenir des restes de produit et donc être potentiellement dangereux.

Méthodes d'élimination

Ne pas jeter les déchets à l'égout. Les récipients vides ne doivent pas être ouverts ou incinérés à cause du risque d'explosion. Éliminer les déchets dans un centre d'élimination des déchets agréé conformément aux exigences des autorités locales chargées de l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

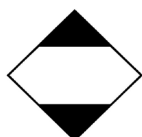
N° ONU (ADR/RID)	1950
N° ONU (IMDG)	1950
N° ONU (ICAO)	1950
N° ONU (ADN)	1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR/RID)	AEROSOLS
Nom d'expédition (IMDG)	AEROSOLS
Nom officiel d'expédition (ICAO)	AEROSOLS
Désignation officielle de transport (ADN)	AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	2.1
Code de classification ADR/RID	5F
Étiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Classe/Division ICAO	2.1
Classe ADN	2.1

Étiquettes de transport**14.4. Groupe d'emballage****14.5. Dangers pour l'environnement**

Date de révision : 03/08/2018
Révision : 1

Recharge de butane Newport

Fabriqué au Royaume-Uni

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-D, S-U
Catégorie de transport ADR	2
Code tunnel	(D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements nationaux**

Health and Safety at Work etc. Act 1974 (telle qu'amendé).
Les règlements Carriage of Dangerous Goods et Use of Transportable Pressure Equipment de 2009 (SI 2009 N° 1348) (tels qu'amendés) [« CDG 2009 »].
EH40/2005 Workplace exposure limits.
Les règlements sur les Récipients à aérosol de 2009 (SI 2009 N° 2824).

Législation UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH) (tel qu'amendé).
Règlement de la Commission (UE) N° 2015/830 du 28 mai 2015.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et au conditionnement des substances et des mélanges (tel qu'amendé).
Directive du Conseil du 20 mai 1975 relative à l'approximation des lois des États membres concernant les récipients à aérosol (75/324/CEE) (telle qu'amendée).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

Inventaires**UE - EINECS/ELINCS**

Aucun des ingrédients n'est répertorié ou exempté.

RUBRIQUE 16 : Autres informations**Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route.
ADN : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures.
RID : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer. IATA : International Air Transport Association.
ICAO-TI : Instructions techniques pour le transport aérien sûr des marchandises dangereuses. IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.
CAS : Chemical Abstracts Service.
ETA : Estimation de la toxicité aiguë.
LC₅₀ : Concentration létale pour 50 % d'une population test.
LD₅₀ : Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne).
EC₅₀ : 50 % de la concentration effective maximale.
PBT : Substance persistante, bioaccumulable et toxique.
vPvB : Très persistant et très bioaccumulable.

Date de révision : 03/08/2018
Révision : 1

Recharge de butane Newport

Fabriqué au Royaume-Uni

**Abréviations et acronymes
pour la classification**

Aérosol = Aérosol

**Procédures de classification
conformément au règlement
(CE) 1272/2008**

Aérosol 1 - H222, H229 : Jugement d'un expert.

Conseils de formation

Lire et respecter les recommandations du fabricant.

Date de révision

03/08/2018

Révision

1

Numéro FDS

4856

Texte intégral des mentions de danger

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H280 Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Ces informations ne s'appliquent qu'à la substance spécifique désignée et peuvent ne pas être valides lorsque cette substance est utilisée conjointement avec d'autres substances ou au cours d'un traitement quelconque. Ces informations sont correctes et exactes à la date indiquée, à la connaissance de la société. Aucune garantie ou représentation n'est toutefois donnée quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il revient à l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de ces informations pour sa propre utilisation.